

## LES MISSIONS :

La BPDJ mène, sur l'ensemble du département de l'Isère, des séances d'information en milieu scolaire sur des thèmes tels que : justice, violences, racket, drogues...

La BPDJ prend contact avec les jeunes par une présence quotidienne dans les quartiers, les transports en commun, les divers centres sociaux et associations.

La BPDJ apporte une assistance technique aux unités de gendarmerie dans le cadre des auditions filmées des mineurs victimes d'agressions sexuelles.

## NUMÉROS ET ADRESSES UTILES :

Maison de la Justice et du Droit  
à Villefontaine : .....04 74 96 94 67

Jeunes Violences  
Ecoute : .....0800 20 22 23

Allo Enfance Maltraîtée : .....119

SAMU - SMUR : .....15

Gendarmerie / Police : .....17

Pompiers : .....18

Centre de Secours  
(depuis un portable) : .....112

Drogue Info Service : ...08 00 23 13 13

Sida Toxicomanie  
Nord Isère : .....04 74 93 15 64

### INTERNET :

[www.internet-mineurs.gouv.fr](http://www.internet-mineurs.gouv.fr)

[www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

# BPDJ ISÈRE



## Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile



Créa : Duilio CUSANI - Illustrations : © "Le Moutard" - www.lemoutard.fr

## BPDJ ISÈRE

Brigade de Prévention  
de la Délinquance Juvenile  
de l'Isère

18 rue du Lans

38080 L'ISLE D'ABEAU

Tél : 04 74 27 87 87

[bpdj.ggd38@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bpdj.ggd38@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



Document réalisé par la BPDJ de l'Isère avec le concours à titre gratuit du Service Communication de la Ville de Sassenage. Impression : Deux Ponts.



- Ecoute
- Information
- Communication

Gendarmerie  
nationale







## LA JUSTICE DES MINEURS

Depuis 1945, une justice adaptée s'applique aux mineurs (ordonnance du 02/02/45). Cette justice pour les mineurs est confiée à des magistrats spécialisés :

- Le juge des enfants
- Le procureur de la République.



### MOINS DE 13 ANS :

- Peines de prison : NON
- Mesures éducatives : OUI

### 13 - 18 ANS :

- Peines de prison
- Mesures éducatives

## LA LOI

Est un ensemble de règles obligatoires qui fixe les **DROITS** et les **DEVOIRS** de chaque citoyen.



### L'INFRACTION

est le non respect de la Loi :

- Commettre un acte interdit par la loi (vol...)
- Omettre d'effectuer un acte prescrit (non assistance à personne en danger...)

Il existe 3 catégories d'infraction :

**CONTRAVENTION** : Tribunal de Police (amendes)

**DELIT** : Tribunal Correctionnel (amendes et/ou prison)

**CRIME** : Cour d'Assises (prison)

## LES DROGUES

sont des substances d'origine naturelle ou synthétique qui agissent sur l'organisme en modifiant les sensations et les comportements.



### SUBSTANCES ILLEGALES

Cannabis, Ecstasy, Cocaïne, Héroïne...

**L'usage, la vente, l'offre, la production, la détention, la provocation à l'usage sont interdits.**

### SUBSTANCES LEGALES

(mais réglementées)

Tabac, Alcool, Médicaments

## LA MALTRAITANCE

L'enfant maltraité est celui qui est victime de :

- violences physiques
- abus sexuels
- violences psychologiques
- négligences lourdes (absence de soins, de nourriture, d'hygiène...).



### QUOI FAIRE ?

En parler aux enseignants, aux assistantes sociales, aux médecins scolaires ou infirmières, aux parents, à la Gendarmerie ou la Police.

## LES VIOLENCES

Les différentes formes de violences :

**PHYSIQUES** : coups, blessures...

**MORALES** : insultes, menaces, humiliations...

**SEXUELLES** : exhibition, attouchements, viol...



**Toutes ces violences sont punissables**